



COMMUNIQUÉ

Embargo : 24 avril 2017, à 14 h 15

20^e SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS
Mon consentement... Y penser, c'est bien. Agir, c'est mieux.

Québec, le 24 avril 2017 – À l'occasion de la 20^e Semaine nationale du don d'organes et de tissus, Transplant Québec invite les citoyens à joindre le mouvement de solidarité en faveur du don d'organes et de tissus en passant à l'action. Comment ? En parlant du don d'organes en famille, entre amis ou au boulot. En informant ses proches de sa décision et en la confirmant par écrit.

Le lancement de cette 20^e semaine par Transplant Québec s'est tenue à l'hôtel de ville de Québec, en présence du maire de Québec, M. Régis Labeaume, d'élus municipaux, de représentants des établissements de santé et services sociaux de Québec ainsi que de personnes greffées et d'une famille de donneur. M. Labeaume appuie la cause du don d'organes et de tissus depuis 10 ans.

« Des milliers de personnes vivent aujourd'hui grâce au cœur, aux poumons, au foie ou au rein d'une personne décédée. Des centaines d'autres, en attente d'une greffe, espèrent une vie meilleure. C'est pourquoi, j'invite les citoyens de Québec à s'inscrire au Registre des consentements au don d'organes et de tissus », a déclaré le maire de Québec, M. Régis Labeaume.

« Pour les 850 personnes actuellement en attente d'une transplantation, le don d'organes est synonyme de vie et d'espoir. Nous pouvons tous garder cet espoir vivant, nous pouvons faire la différence en exprimant dès aujourd'hui notre décision au sujet du don d'organes. », a souligné M. Louis Beaulieu, directeur général de Transplant Québec.

M. Beaulieu a tenu à souligner la collaboration soutenue des hôpitaux, des centaines de médecins et professionnels de la santé à la réalisation du don chaque année. Tel que l'affirme le CHU de Québec-Université Laval, « La mobilisation, l'expertise et la conviction des équipes impliquées dans le don d'organes et de tissus font en sorte que 29 personnes décédées neurologiquement ont pu faire don de leurs organes en 2016. À chaque intervention auprès d'un donneur et ses proches, nous sommes imprégnés de respect et de reconnaissance à leur endroit. »

À ce jour, plus de trois (3) millions de Québécois ont déjà confirmé leur décision par écrit dans l'un ou l'autre des registres des consentements au don d'organes et de tissus : celui de la Régie de l'assurance maladie du Québec (lors du renouvellement de la carte d'assurance maladie) et celui de la Chambre des notaires du Québec (lors d'une consultation chez un notaire). Le Québec est sur la bonne voie mais il faut poursuivre l'effort collectif pour augmenter le nombre de consentements et conséquemment, réduire le délai pour recevoir une transplantation .

Quelques initiatives pour parler du don d'organes et de tissus

- La Ville de Québec fait partie des quelque 80 villes et municipalités du Québec qui appuient le mouvement de solidarité en hissant le drapeau du don d'organes et de tissus (liste des villes et municipalités disponible sur www.transplantquebec.ca/villes-et-municipalites).
- Une campagne numérique déployée sur les réseaux sociaux : *Facebook, Youtube et ICI Tou.tv/radio-canada.ca*, à compter du 24 avril. Un partenariat signé Héma-Québec, Transplant Québec et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

- Trois capsules de 30 secondes sont présentées sur les médias sociaux et sur les sites Web des organisations partenaires. Trois variations sur un même thème : Des superhéros, il y en a partout; Marie-Ève, greffée du rein depuis 20 ans; Johanne, mère d'un jeune donneur.
- De multiples activités en centre hospitalier et autres activités citoyennes, aux quatre coins du Québec : calendrier www.transplantquebec.ca/sndot

Le savez-vous?

- **En 20 ans : près de 2 800 donneurs d'organes et plus de 8 000 personnes greffées. De plus, il y a eu près de 1000 donneurs vivants.**
- **Les donneurs d'organes sont rares** – À peine 1 personne sur 100 décédant à l'hôpital est un donneur potentiel d'organe. C'est environ 300 donneurs potentiels par année au Québec si toutes les conditions favorables étaient réunies chaque fois.
- **Il n'y a pas d'âge pour donner** - Un homme de 76 ans a donné 5 organes. Le plus vieux donneur avait 88 ans et le plus jeune avait 48 herues.
- **Comment signifier son consentement au Québec?** Il y a non pas une, deux, mais bien trois façons de le faire :
 - en signant le formulaire *Consentement au don d'organes et de tissus* de la Régie de l'assurance maladie du Québec (joint à l'avis de renouvellement de la carte d'assurance maladie). On peut aussi commander son formulaire en composant le 1 800 561 9749;
 - en rencontrant son notaire pour faire inscrire son consentement (ou son refus) au Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec;
 - en signant l'autocollant de consentement à apposer à l'endos de la carte d'assurance maladie lors du renouvellement de sa carte d'assurance maladie ou en le commandant sur le site Signez don ! www.signezdon.gouv.qc.ca

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

-30-

Source et renseignements

Diane Jeannotte 514 772-8019

Transplant Québec
Brigitte Junius, Transplant Québec
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752